Master 2 Communication et industries créatives

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Culture et communication

Parcours : Formation continue

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
Cours au CELSA de septembre à juin, 1 jour par semaine et 7 semaines complètes réparties sur l'année.

Tarif
8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation



PAULINE ESCANDE-GAUQUIÉ
Professeure des universités

Coordination pédagogique



AÏSSATOU DIALLO-CAMARA
Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation propose un programme qui articule les fondamentaux des métiers de la communication appliqués aux domaines des industries culturelles et créatives (secteurs du cinéma, de la musique, des musées, de la mode, ou encore de l'édition).
Cette formation permet d'appréhender les enjeux contemporains des industries culturelles et créatives : plateformisation et IA, responsabilité sociale des entreprises, mécénat, etc. La dimension internationale et interculturelle est aussi centrale, de même que l'attention aux grands enjeux telles que les transformations numériques et environnementales et les problématiques d'inclusion et de diversité.
Le programme est composé d'enseignements théoriques et professionnels, assurés par des chercheurs et chercheuses en sciences sociales et humaines, et par des expertes et experts dans les secteurs de la culture. Les formats des enseignements sont pluriels : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, cas pratiques, ateliers créatifs. La formation est articulée autour de projets pédagogiques appliqués à la culture où les étudiantes et étudiants répondent à une commande d'organisations culturelles partenaires publiques ou privées (Musée du Quai Branly, Sony, Arte, etc.), en mobilisant les savoirs académiques et les outils professionnels acquis pendant la formation. La formation à la recherche par la recherche occupe également une place importante avec la réalisation d'un mémoire individuel.
La formation s'adresse à des professionnels de la communication dans les secteurs des industries culturelles et créatives, souhaitant monter en compétence sur le développement de stratégies de communication et l'accompagnement des projets des organisations du secteur de la culture et des industries culturelles qui occupent une place cruciale et grandissante dans la société contemporaine.

PUBLIC

Le master 2 Communication et industries créatives s'adresse aux professionnels et professionnelles (cadres ou assimilés du secteur privé ou public, managers, consultants) en reprise d'étude qui :
— possèdent déjà une expérience dans le champ professionnel du master
— souhaitent monter en compétences et en expertise dans le champ professionnel du master pour renforcer leur perspective

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

d'évolution.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mettre en perspective, analyser et déconstruire les problématiques de communication dans les organisations et les institutions culturelles et créatives, et le champ médiatique lié à la culture grâce aux théories des sciences de l'information et de la communication et aux sciences humaines et sociales.
- Concevoir et piloter des projets culturels et des stratégies de communication dans différents domaines et structures à différentes échelles et temporalités, grâce à une maitrise des méthodes et des outils nécessaires à leur mise en place.
- Comprendre et maitriser le rôle, les évolutions et les mutations des secteurs des industries culturelles et créatives liés notamment à la plateformisation et à l'IA.
- Maitriser les évolutions des pratiques et les innovations liées aux mutations écologiques et à la RSE (responsabilité sociale des entreprises) propres aux secteurs des industries culturelles et créatrices.
- Anticiper et accompagner les besoins et les transformations d'une organisation culturelle dans un environnement complexe grâce au développement d'une vision stratégique de la communication afin de capter les mécènes et les différents publics.
- Comprendre la problématique d'un projet culturel et en appréhender les dimensions économique, managériale, culturelle et symbolique pour concevoir des stratégies de communication.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Cette formation accueille un public mixte composé de 25 étudiants environ et de 1 à 5 stagiaires en formation continue.
Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.
Les cours (350h) se déroulent à partir du début du mois de septembre jusqu'à fin juin. Ils ont lieu un jour par semaine au CELSA.
Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent au sein d'un service de communication des entreprises et institutions publiques et privées liés aux secteurs des industries culturelles et créatives (cinéma, musique, mode, édition, musée, fondation de marque).
Elles et ils occupent des postes de chargé de communication, chef de projet événementiel, chef de projet culturel, consultant dans les domaines de la culture, directeur de la communication.

DIPLÔME

La formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Industries numériques
- Comprendre la diversité dans le monde social
- Communication et création

Enseignements de spécialité

- Environnement économique et social des industries culturelles et créatives
- Industries culturelles de la mode et de la musique
- Industries culturelles du cinéma et des médias

Enseignements complémentaires

- Mécénat et institutions culturelles
- Plan de communication
- Méthodologie du mémoire

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Les publics

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Recherche appliquée sur la communication culturelle – Grand cas
- Cultures de marques et cultures du monde
- Communication corporate, RSE et intérêt général

Enseignements de spécialité

- Gestion de projet culturel et solidaire
- Musées et médiatio
- Planning stratégique
- Le numérique

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Scénographie des espaces publics, marchands et culturels
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)

- Stage
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

ADMISSION

Conditions d'accès à la formation

La 2e année de master s'adresse aux personnes :
— titulaires d'un diplôme bac + 4 ou équivalent (240 ECTS) ;
— justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage) dans le champ professionnel du master ;
— ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.
Les candidats ne pouvant justifier d'un diplôme bac +4 peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois être titulaires d'un diplôme de bac +2 (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Points d'attention dans le cadre de la candidature

S'engager dans une formation continue exige de prendre le temps de faire le point sur ses compétences et son projet. Les formations du CELSA sont exigeantes, et candidater requiert de :

- Disposer d'un socle de connaissances et de compétences dans le champ professionnel auquel le master forme.
- Posséder une appétence pour les sciences humaines et sociales.
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
Des frais de dossier s'appliquent.
Calendrier de la candidature
Calendrier prévisionnel des dates de concours :

- Période de dépôt du dossier de candidature : du 1er décembre 2025 à 12h au 17 mars 2026 à 12h.
- Résultats d'admissibilité : le 30 mars 2026 à 16h.
- Période des entretiens d'admission : du 2 avril au 14 avril 2026.
- Résultats d'admission : le 16 avril 2026 à 14h.

Le calendrier prévisionnel des dates de concours d'entrée en master 2 est disponible ici.

Étapes de la candidature
Le processus de sélection se fait en 3 temps :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- entretien individuel avec une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, et communication des résultats.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : évaluation des pièces du dossier au regard des conditions d'accès au master.
- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de développer son projet personnel et professionnel, et au jury d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparation de sa candidature
Nos formations sont sélectives. Il importe de bien préparer sa candidature.
Pour toute question sur le programme, l'organisation de la formation et le processus d'admission, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Formation professionnelle continue : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr.
Vous pouvez aussi consulter nos conseils de préparation pour une candidature au CELSA en master et prendre connaissance des indications bibliographiques.
Pour toute question concernant le financement de la formation qui doit être réfléchi bien en amont, contactez Carine Bansède : carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026